

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 781

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 avril 2026**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 781** concernant *l'application extérieure de pesticides et d'engrais sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe.*

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 28 avril 2026



Rebecca Monaco, LL.L., J.D.
Greffière